

Triathlon des Moines : REGLEMENT DE COURSE 2024

La réglementation générale de la FFTRI s'applique. Chaque participant est tenu de connaître le règlement. Vous pouvez le consulter sur le site suivant :

<https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/reglementation-des-epreuves-nationales/>

Le non-respect des règles de courses peut entraîner une sanction arbitrale.

Quelques rappels importants :

Il est interdit de :

Couper ou plier le dossard ou les autocollants de course.

Utiliser un walkman, ipod, portable, etc ainsi que des écouteurs.

D'avoir une assistance & un accompagnement par une voiture, moto, vélo.

Se ravitailler ailleurs qu'aux postes mis en place par l'organisation.

Avant l'épreuve :

Les concurrents doivent se présenter à l'entrée du parc à vélo, casque sur la tête, jugulaire serrée avec les dossards épinglés ainsi que la plaque vélo fixée à la tige de selle. Lorsque les vélos sont dans le parc il est interdit de les ressortir.

Natation :

Combinaison obligatoire en dessous de 16°C et conseillée en dessous de 24°C.

Aide à la flottaison interdite : gants, chaussons, tuba, masque, palmes, pull boy....

Le bonnet de bain, obligatoire pour la natation, n'est plus fourni par l'organisation sauf pour les 8/13 ans. A vous de prendre le votre.

Parc à vélo :

Il est interdit d'être nu dans le parc à vélo. Le casque doit être mis sur la tête, jugulaire serrée dès que l'on a le vélo en main. Il est interdit de monter sur votre vélo dans le parc à vélo. Respectez le sens de circulation.

Relais

Le passage du relais se fait par transmission de la puce électronique à l'emplacement matérialisé dans les zones de transition. Il est admis que l'un des relayeurs fasse 2 disciplines dans leur intégralité.



Vélo :

Le dossard est porté dans le milieu du dos. Le port du casque obligatoire. Vous devez respecter du code de la route, rouler à droite et ne pas couper les virages. Pour les épreuves avec drafting, vous devez respecter la zone de drafting. La distance entre deux triathlètes doit être de 7m sur le M.

Course à pied :

Vous devez porter votre dossard de façon visible à l'avant à hauteur de taille et attaché à 3 points minimum. Nous ne fournissons qu'un seul dossard, prévoir une ceinture porte-dossard. Le port du casque vélo est interdit.

Tenue conforme (pas de torse nu, tri-fonction fermée jusqu'au sternum, bretelle sur les épaules).

Une zone de propreté est prévue au niveau du ravitaillement, les triathlètes jetant leurs déchets, ainsi que tout abandon de matériel (bidon, tenue, lunettes..) en dehors de cette zone seront pénalisés.

Sanctions arbitrales : Les décisions arbitrales sont irrévocables.

Les sanctions s'échelonnent sur trois niveaux :

Carton jaune : avertissement, remise en conformité pour continuer.

Carton bleu : avertissement pour drafting sur l'épreuve vélo. La pénalité prend la forme d'un arrêt dans le parc vélo. Les n° de dossards devant effectuer une pénalité sont inscrit sur un tableau (voir plan parc vélo). Si vous n'effectuez pas votre pénalité, vous êtes disqualifiés.

Carton rouge : disqualification.

Et bien sûr, vous devez faire preuve de sportivité et de respect :

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

